

Définition et panorama des conflits

*Le secondaire
n'est pas un long fleuve tranquille*

Dur métier aujourd'hui que celui d'enseignant, si l'on en croit les témoignages et les enquêtes ! Confrontés dans leur pratique quotidienne aux évolutions sociales ainsi qu'à celles du système éducatif, beaucoup éprouvent un sentiment de malaise permanent qu'ils expliquent par les difficultés croissantes du métier, notamment relationnelles : tensions avec les élèves, conflits avec la famille ou la hiérarchie... les causes de conflits ne manquent pas.

QUELS CONFLITS, QUELS ACTEURS ?

Conflit, vous avez dit conflit ?

Dans une acception large, le conflit est la rencontre entre des intérêts, des valeurs, des actes qui peuvent être divergents, voire antagonistes. Il s'agit donc d'une situation normale, présente à différents moments de la vie en société, et l'enseignement secondaire n'y échappe naturellement pas. D'ailleurs, toute divergence d'opinion ne débouche pas systématiquement sur un conflit !

Le conflit naît d'une divergence irréconciliable de points de vue qui ne s'écoutent pas et finissent par s'opposer en tout : une fois le conflit ouvert, chaque signe, chaque propos est déformé et interprété par les protagonistes. L'absence de dialogue entre les deux parties n'est pas systématiquement à l'origine du conflit, mais va contribuer à l'aggraver pour rendre toute solution difficile, voire impossible.

Cependant, en dépit de la forte charge négative qui pèse sur le conflit, celui-ci ne peut être considéré ni comme bon ni comme mauvais. Selon la manière de le gérer et d'en sortir, les protagonistes pourront rendre le conflit constructif... ou pas!

La réalité du conflit dans l'enseignement secondaire

La fédération des Autonomes de solidarité laïques (ASL), qui offre à tous les personnels de l'éducation une protection contre les risques professionnels, de la défense des droits et responsabilités à la prise en compte des dommages corporels (► fiche 5), réalise des bilans statistiques annuels, dont on peut tirer quelques informations¹.

- Un chiffre significatif : la fédération des Autonomes a enregistré sur le territoire national 1 260 dossiers pour l'année scolaire 2006-2007, contre 1 774 en 2005-2006. La diminution réelle du nombre de cas ne doit pas faire oublier que de nombreuses affaires, traitées à l'échelle départementale trouvent, heureusement, une solution à l'amiable.
- Les types de conflits : il n'y a pas de changement dans l'ordre des agressions qui reste identique entre 2005-2006 et 2006-2007; 40 % des dossiers proviennent d'insultes et de menaces, 21 % d'agression physique et 20 % de diffamation. Les 19 % restants concernent des affaires de harcèlement, de mœurs, de conflits entre adhérents, de diffamations sur des blogs ou de dégradations de biens.
- Les lieux de conflits : les écoles élémentaires et les collèges restent les niveaux les plus exposés. En 2006-2007 les écoles élémentaires représentaient 35,4 % des établissements touchés et les collèges 33,6 %. Les lycées, en comparaison, ne représentaient que 9,4 % des établissements. Cette réalité statistique doit être pondérée en raison du nombre plus important d'adhérents dans les écoles élémentaires et les collèges.
- Les victimes de conflits : concernant les dossiers d'insultes, d'agressions physiques ou de diffamation, les catégories de personnels les

1. Vous pouvez consulter ces données sur le site de l'Autonome : www.autonome-solidarite.fr.

plus touchées restent en premier lieu les enseignants avec 59,7 %, puis les chefs d'établissement avec 27,5 %.

- Les responsables de conflits : pour l'année 2006-2007 les parents représentent 41,8 % des tiers incriminés (agresseurs) et les élèves 34,6 %.

Enseignants, élèves et parents, au cœur des conflits

Les relations tissées dans l'établissement, l'environnement socio-économique et urbain, les conditions matérielles de travail dans l'établissement, les conditions de vie des élèves ainsi que de leurs parents sont susceptibles de créer des tensions qui peuvent déboucher sur des conflits.

Voici d'autres facteurs pouvant être sources de conflits.

De l'enseignant vers les élèves

La difficulté à gérer le groupe ou des individualités (psychologie, dialogue, discipline, autorité, attitudes, implication...), la nature et la forme du travail réalisé par l'enseignant (cours, devoirs, corrections, évaluations, respect des programmes, sorties, voyages...), l'insertion de l'enseignant dans l'établissement et sa connaissance du système éducatif et des acteurs (droit applicable, fonctions des personnels, néo-titulaire, TZR) sont autant de points qui entrent en ligne de compte (► fiche 8).

La notion d'autorité des enseignants a été récemment réaffirmée dans la circulaire n° 2004-176 du 19 octobre 2004¹, qui a pour objet de préciser les procédures disciplinaires en vigueur dans les établissements scolaires du second degré (► fiche 11). Si elle fait écho au débat de société sur les incivilités et les violences dans les collèges et les lycées, elle laisse de côté le problème central pour les enseignants, à savoir celui de la posture face aux élèves.

1. Vous pouvez consulter le texte intégral à partir du lien suivant : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENE0402340C.htm>

L'évolution de la société française dans les quarante dernières années a vu l'affirmation de l'individualisme. Le rapport entre enseignants et élèves en a été changé, et l'on est passé de la notion d'obéissance à celles d'autonomie des élèves, d'individualisation des apprentissages et de résolution des difficultés scolaires des élèves. Cette évolution sociétale, qui a bouleversé les pratiques professionnelles, doit amener les enseignants à s'interroger sur leurs modes de transmission du savoir, et surtout sur la nature des relations avec leurs élèves. Bref, le métier a changé car nos élèves ne sont plus les mêmes! (► fiches 9 et 10).

Des élèves vers l'enseignant

Les difficultés scolaires (de compréhension, de méthode, de connaissances, de savoir-faire, d'absence de participation...), les tentatives d'échappatoires (oublis de matériels, retards, absences perlées...), les refus de l'ordre scolaire (non-respect du règlement intérieur, multiplication des incivilités, insolence, provocations...) sont également des facteurs de tensions, individuelles ou collectives (► fiche 11).

De l'enseignant vers les parents

Il en est de même de la difficulté à communiquer (mettre en œuvre un dialogue et une écoute constructifs, gérer un entretien, faire valoir son point de vue), à établir un bilan scolaire de l'élève (expliquer la nature des difficultés, proposer des méthodes de remédiation, présenter ses pratiques...), à accompagner le projet de l'élève dans une classe d'orientation (informer sur les voies d'orientation, aider aux choix des familles...) (► fiche 19).

Des parents vers l'enseignant

La communication est une source majeure de conflits entre parents et enseignants. Il peut s'agir de difficultés à dialoguer au sujet de son enfant (mettre à distance la charge affective, accepter une autre vision de la personnalité et du comportement de son enfant...), à dialoguer avec l'institution (dépasser ses propres représentations et son vécu), à comprendre les méthodes de l'enseignant, les choix de gestion de groupe ou des individualités.